SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL (AAOOI)

Avis d'appel d'offres ouvert international

Nom de l'Autorité contractante : Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A.

Objet : Acquisition et installation d'équipements et de licences dans le cadre de la mise en œuvre du plan de migration à la dernière version des équipements générateurs du flux T2MI et de synchronisation des plaques SFN

Référence SIGMAP : F_DAF_87580

Avis n° : 0.4../PRMP/SBIR/SP-PRMP du 25/024

Identification de la procédure : AOOI N°...../PRMP/SBIR/SP-PRMP du ___/__/2024

- 1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert international fait suite au plan de passation des marchés publics, **version 1**, de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 12 avril 2024.
- 2. La Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. a bénéficié des fonds issus de la *Convention de Crédit à moyen terme entre L'ETAT DU BENIN et* NSIA BANQUE BENIN SA, afin de financer son budget, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché "Acquisition et installation d'équipements et de licences dans le cadre de la mise en œuvre du plan de migration à la dernière version des équipements générateurs du flux T2MI et de synchronisation des plaques SFN".
- 3. La Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des équipements et des licences dans le cadre de la mise en œuvre du plan de migration à la dernière version des équipements générateurs du flux T2MI et de synchronisation des plaques SFN, constitués en lot unique.

Les variantes pourront être prises en considération.

- 4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert international et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : <u>eegin@gouv.bj</u> et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : siège de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le

restaurant Livingstone, maison n°453, tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h30 GMT+1 et de 14h00 à 17h30 GMT+1.

- 6. Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de livrer les fournitures délivré par l'Autorité contractante au titulaire du marché.
- 7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :
- Etre spécialisée dans le domaine de la fourniture d'équipements audiovisuels et de l'implémentation de réseau, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021), deux marchés relatifs à l'acquisition et l'installation d'équipements et de licences dans le cadre de la mise en œuvre du plan de migration à la dernière version des équipements générateurs du flux T2MI et de synchronisation des plaques SFN, chacun ayant une valeur minimale de huit cent quarante-sept millions quatre cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (847 457 627) FCFA hors taxes, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution et des procès-verbaux de réception, assortis de contrats (pages de garde, de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé;

• Capacité financière :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé au cours des années 2023, 2022 et 2021, un chiffre d'affaires annuel moyen de montant au moins égal à huit cent quarante-sept millions quatre cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (847 457 627) FCFA, justifié par les états financiers établis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2, pièce 1;
- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propre ou de ligne de crédit d'au moins cinq cent soixante-quatre millions neuf cent soixante et onze mille sept cent cinquante et un (564 971 751) FCFA, justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspond au Benin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- Capacité technique et expériences :
- Etre spécialisée dans le domaine de la fourniture d'équipements audiovisuels et de l'implémentation de réseau, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;



- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
 - Capacité financière :
- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels de montant au moins égal à neuf cent trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (932 203 390) FCFA;
- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propre ou de ligne de crédit d'au moins cinq cent soixante-quatre millions neuf cent soixante et onze mille sept cent cinquante et un (564 971 751) FCFA, justifié par une attestation de capacité financier délivrée par une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspond au Benin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 1 / 2 / 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au siège de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingstone, maison n°453. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la Poste ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

- 10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de réunion de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, quartier Cadjèhoun dans la

Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj



Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingstone, maison n°453 le <u>0</u> <u>6</u> / <u>0</u> <u>8</u> / 2024 à 10 heures 30 minutes GMT+1.

- 11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
- 12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics,

Responsable des Marchés

Etienne EGIN FANGB

